

du 1<sup>er</sup> septembre 2014 au 30 janvier 2015

# SUBVENTION TPG/CFF ABONNEMENT 2014



COMMUNE DE  
COLLONGE  
BELLERIVE

## 200 francs offerts par la Commune

La commune poursuit son encouragement à la mobilité douce tout particulièrement durant les travaux de la tranchée couverte.

Elle a donc le plaisir de vous annoncer qu'elle renouvelle l'action de soutien à l'achat d'un abonnement annuel TPG unireso « Tout Genève » ou d'un abonnement annuel général CFF.

### Comment obtenir la subvention de 200 francs

- vous êtes officiellement domicilié sur la commune
- vous avez acheté entre le **1<sup>er</sup> janvier 2014 et le 31 décembre 2014** un abonnement annuel unireso junior, adulte ou senior « Tout Genève » personnel (non transmissible) ou un abonnement annuel général CFF

### Présentez-vous à la Mairie

**entre le 1<sup>er</sup> septembre 2014 et le 30 janvier 2015, muni de :**

- votre carte d'identité
- l'abonnement annuel original des Transports Publics Genevois (TPG) ou général CFF (pas de remboursement possible sur la base d'une photocopie)

Toute personne mineure doit être accompagnée de son répondant légal.

Avec cette offre, votre abonnement annuel TPG vous revient à :

Catégories d'abonnement	Tarifs*	Avec la subvention communale
Junior	450	250
Adulte	700	500
Senior	500	300

\*en vigueur au 31.7.2014